

Bien Vivre à FULTOT

, AVEC LES COMMUNES ENVIRONNANTES

Le 11 Août 2008

Chère Madame, Cher Monsieur,

La nouvelle équipe de notre association (unique dans son genre à des dizaines de kilomètres à la ronde) est heureuse de prendre contact avec vous dans le cadre des nouveaux objectifs qu'elle s'est fixée et auxquels elle souhaite vous inviter à participer.

Nous sommes tous attachés à notre cadre de vie, et animés du souhait de le sauvegarder, voire l'embellir, de le faire aimer et découvrir aussi bien aux niveaux venus qu'aux personnes de passage.

Rues, maisons, jardins, mares et talus sont représentatifs de la diversité autant que du caractère unique de notre paysage cauchois. Avec votre aide et votre soutien nous souhaitons le conserver, ou le réhabiliter tant dans les esprits qu'en vous aidant à trouver aides et conseils. Par exemple, « *lorsque l'article 640 du Code Civil a été écrit, l'espace rural était fortement cloisonné, avec de nombreuses haies et mares. L'infiltration primait sur le ruissellement, c'est l'inverse aujourd'hui. Par ailleurs, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, les élus peuvent classer, et donc protéger, des éléments du paysage - haies et mares principalement - qui semblent déterminants pour prévenir le ruissellement. Cette procédure a, malheureusement été peu utilisée. Les collectivités sans PLU peuvent également classer haies et mares grâce à l'amendement Morin, voté à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée nationale.* »**

Au-delà de l'enveloppe protectrice que nous souhaitons conserver à nos villages, c'est aussi le champ visuel à la ronde que notre association souhaite également préserver, en continuant de préconiser l'installation des éoliennes dans les friches industrielles tel que les plus hautes instances semblent dorénavant le souhaiter.

QUESTIONNAIRE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

email :

Décrivez en quelques lignes vos souhaits en matière d'environnement local et ce que vous souhaiteriez améliorer :

Je souhaite adhérer à l'association « Bien vivre à Fultot, avec les communes environnantes » et m'acquiesce de la cotisation annuelle de 5 € sous forme de chèque* libellé à l'ordre de l'association, ou en espèces* (contre reçu).

bvafultot@yahoo.fr

Tél. 02.35.96.86.49